

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 24 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2024

COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - PROJET DE RÉSERVES MUSÉALES ET ARCHIVES COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPALES - AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE ENTRE LA CAN ET LE VILLE DE NIORT RELATIVE À L'ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE ET ARCHITECTURALE ET À L'INVENTAIRE FAUNE-FLORE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMMUN REGROUPANT LES RÉSERVES MUSÉALES ET LES ARCHIVES COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPALES

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Aurore NADAL, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Cédric BOUCHET pouvoir à Emmanuel EXPOSITO, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Dominique SIX, Thierry DEVAUTOUR pouvoir à Agnès RONDEAU, Noélie FERREIRA pouvoir à François GUYON, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Eric PERSAIS, Gérard LABORDERIE pouvoir à Alain LECOINTE, Lucien-Jean LAHOUSSE pouvoir à Thibault HEBRARD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Florent SIMMONET, Florence VILLES pouvoir à Rose-Marie NIETO, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Nadia JAUZELON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Envoyé en préfecture le 07/10/2024

Reçu en préfecture le 07/10/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240930-C__72_09_2024-DE



C- 72-09-2024

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - PROJET DE RÉSERVES MUSÉALES ET ARCHIVES COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPALES - AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE ENTRE LA CAN ET LE VILLE DE NIORT RELATIVE À L'ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE ET ARCHITECTURALE ET À L'INVENTAIRE FAUNE-FLORE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT COMMUN REGROUPANT LES RÉSERVES MUSÉALES ET LES ARCHIVES COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPALES

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et la Ville de Niort sont actuellement confrontées à des difficultés de gestion et de préservation des collections constituant les réserves muséales et les archives communautaires et municipales. Par ailleurs, le partenariat initialement engagé en 2021 avec le Département des Deux-Sèvres sur la partie Archives, n'a pas été poursuivi suite au désengagement de ce dernier.

Aussi le Conseil d'Agglomération a-t-il décidé, lors de sa séance du 2 avril 2024 et en accord avec la ville de Niort, de lancer, sous sa maîtrise d'ouvrage, une étude de programmation pour la construction d'un équipement commun dédié aux réserves muséales et aux archives communautaires et municipales sur un site unique situé rue du Maréchal Leclerc et appartenant à la Ville de Niort.

Pour ce faire, une convention de participation financière entre la CAN et de la Ville de Niort a été approuvée puis signée le 15 avril 2024, relative au volet Archives de cette étude de programmation.

A l'issue de la consultation, et après analyse des offres en juillet 2024, la commission des marchés réunie le 10 septembre 2024, a attribué le marché d'étude de programmation au groupement mandaté par le Cabinet CO-S pour un montant de 92 438,00 € HT.

Conformément à l'article 6 de la Convention de participation financière, et parce que le montant retenu entraîne un dépassement de l'enveloppe financière prévisionnelle (établie initialement à 60 000 € HT pour une participation de la Ville de Niort de 15 000 € HT), il convient de re-solliciter par délibération, l'accord préalable des deux parties pour la signature du marché à suivre.

Par ailleurs, et au-delà de la programmation, des besoins ont émergé en termes de connaissance du site qui nécessitent de lancer en 2024, dans un but de réaliser un projet durable et respectueux de l'environnement, un inventaire Faune-Flore 4 saisons, sur un site de plaine et en friche à fort enjeu de biodiversité.

C'est pourquoi, il convient de procéder à la passation d'un avenant 1 à la convention de participation financière entre la CAN et la Ville de Niort relative à l'étude de programmation urbaine et

architecturale et à l'inventaire Faune-Flore pour la construction d'un bâtiment commun regroupant les réserves muséales et les archives communautaires et municipales.

Comme dans la convention initiale, les études restent prises en charge selon la même clé de répartition forfaitaire : 75 % pour la CAN et de 25 % pour la Ville de Niort. La CAN supportera la TVA et percevra le FCTVA sur l'ensemble des dépenses.

	Coût total HT	Participation CAN	Participation Ville de Niort
Etude de programmation	92 438,00 € HT	69 328,50 €	23 109,50 €
Inventaire Faune-Flore 4 saisons	13 300,00 € HT	9 975,00 €	3 325,00 €
TOTAL	105 738,00 € HT	79 303,50 €	26 434,50 €

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention de participation financière ci-annexée entre la CAN et la Ville de Niort relative à l'étude de programmation urbaine et architecturale et à l'inventaire Faune-Flore pour la construction d'un bâtiment commun regroupant les réserves muséales et les archives communautaires et municipales ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer l'avenant n°1 ci-annexé ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document afférant au suivi de cette opération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué